

Chimie du vivant et pour le vivant : conception et propriétés de molécules d'intérêt biologique

**Motion
La PEDR**

La section 16 a été avertie en début de session de printemps 2015 du changement de mode d'attribution des primes PEDR, dont la moitié est maintenant attribuée aux nouveaux recrutés CR. Ce changement n'a pas permis aux candidats potentiels récemment recrutés d'être prévenus au moment du dépôt de candidature, ce qui a entraîné un sentiment de confusion. Au vu du nombre très faible de possibilités d'attribution de PEDR à gérer par la section, en regard du nombre important de candidats et de la grande diversité des profils, la section 16 estime qu'il n'est plus possible de réaliser une évaluation de qualité et par conséquent refuse de prendre en charge l'année prochaine la sélection des dossiers de primes et la proposition d'une liste de récipiendaires.

Agnès DELMAS
Présidente de la section 16

Motion adoptée le 3/11/2015
NBR votants : 19 oui, 2 abstentions, 0 non

Destinataires :

- M. Alain Fuchs, président du CNRS,
- M. Dominique Massiot, directeur de l'INC,
- Mme Marie-Claude Labastie, secrétaire générale du Comité National,
- M. Philippe Büttgen, président de la CPCN,
- Mme Frédérique Bassino, coordinatrice de la C3N.